

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2023

Conseillers présents :

- Mesdames Nicole LACROIX , Audrey RAYNAUD
- Messieurs Michel LACROIX, Didier LAGARDE , Frédéric PLANES, Georges RAMON, Michaël SOLER

Conseillers ayant quitté la salle avant le début du conseil : Messieurs Gilbert BOMBAIL , Jacques ROSES

Conseiller excusé : Madame Alice MARGOTTON

Secrétaire de séance : Frédéric PLANES

Georges RAMON, maire de Belvis, ouvre la séance à 21H45 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Approbation du proces verbal du conseil municipal précédent

Approuvé à l'unanimité (7 voix)

ORDRE DU JOUR :

° DELIBERATIONS °

- ° Déclaration d'intention d'aliéner parcelles B1531 & B245
pas d'intention d'aliéner

Approuvé à l'unanimité (7voix)

- ° Déclaration d'intention d'aliéner parcelle B1482
pas d'intention d'aliéner

Approuvé à l'unanimité (7 voix)

- ° Modification du RIFSEEP
Modification du tableau en partie C3 (retrait du terme contractuel)

Approuvé à l'unanimité (7 voix)

- ° Convention pour sentier karstique
Convention pour autoriser le passage du sentier karstique sur les parcelles

communales

A40,A48,A1043, 8157, E658, F670, F916, F950.

Approuvé à l'unanimité (7 voix)

° Achat parcelles 8234 & 8241

Proposition d'achat au prix de 1000 Euros pour l'ensemble des 2 parcelles dont une qui jouxte les logements des anciennes écoles

Approuvé à l'unanimité (7 voix)

° Projet fresques

Un artiste réputé propose d'effectuer des fresques murales sur des façades de maisons à Belvis

Proposition de lui commander jusqu'à 5 fresques au prix de 500 Euros la fresque

Approuvé à la majorité, pour 6, abstention 1 (Michaël Soler)

° Motion compétence eau et assainissement

Que la compétence «eau et assainissement» puisse rester une compétence communale, non pas de façon transitoire, mais pérenne car l'échelon communal est le plus à même à rendre ce service de proximité, tout en préservant un prix de l'eau correct et en sauvegardant l'autonomie communale.

Approuvé à l'unanimité (7 voix)

"Etude construction nouvelle STEP

Démarrage de l'étude de la nouvelle STEP

Approuvé à l'unanimité (7 voix)

FIN DE SEANCE 23H30

INFOS:

-§ Renonciation au droit de préemption sur les parcelles B 198 et B 1461, prise par délégation

"Nous avons reçu les remerciements de plusieurs bénéficiaires de subventions.